



République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université ABBES LAGHROUR KHENCHELA

Faculté des lettres et Langues

Département : littérature et langue française

Spécialité : DIDACTIQUE

**Enseignement et apprentissage
de la grammaire
en 3^{ème} année moyenne
Cas de CEM. BELLEL ABDELAZIZ**

Mémoire présenté au Département de Littérature et Langue Française.
pour l'obtention d'un Diplôme de Master.

Présenté et soutenu par :

MIZANE Bouchra

Dirigé par :

Mme . BOUSSAAD Amel

Jury de soutenance :

Mme OULEDAMMAR Hassina	Maître .A. B. Univ. Khenchela	Présidente
Mme BOUZIDI Souraya	Maître .A.A .Univ. Khenchela	Examinatrice
Mme . BOUSSAAD Amel	Maître. C.B. Univ. Khenchela	Encadreur

Année universitaire:
2018/2019

Remerciements

Je tiens dans un premier temps à remercier Melle.

BOUSSAËD Amel, Maitre de Conférence B à l'Université

Abbes Laghrour pour avoir encadré ce travail de recherche, ainsi

que pour son aide et ses précieux conseils.

Je remercie Melle : BOUZIDI Souria, Maitre-Assistant-A

à l'Université Abbes Laghrour Khenchela et OUELLO

AMMAR Hassina, Maitre-Assistant A, à l'Université Abbes

Laghrour Khenchela, d'avoir accepté de participer à ce Jury.

J'aimerais adresser un remerciement particulier à tous mes

enseignants au département de Langue et Littérature

Françaises.

DEDICACE

Je dédie ce travail à :

Mes chers parents pour leur soutien, leur aide, leur patience et surtout leur amour

Mes frères

Mes sœurs

Mes amies en particulier Loubna Amel Khawla

A moi-même.

Table des matières

Introduction générale.....	8
----------------------------	---

Partie théorique

Chapitre I : Enseignement du FLE en Algérie

Introduction.....	11
1. Enseignement du FLE en Algérie.	11
2. Statut du français en Algérie.	12
3. Système éducatif algérien.	12
3.1. Première réforme.	13
3.2. Deuxième réforme.	14
4. Enseignement du FLE au cycle moyen en Algérie.....	15
4.1. Objectifs du FLE au cycle moyen.	15
4.2. Objectifs de l'enseignement du FLE en 3 ^{ème} AM19.	16

Chapitre II :Présentation de l'enseignement de la grammaire du FLE

Introduction.	17
1. Définition de la grammaire.	17
2. À quoi sert la grammaire?.	19
3. Les types de grammaire.	20
3.1. La grammaire descriptive.	20
3.2. La grammaire pédagogique.	21
3.3. La grammaire d'apprentissage.	21
3.4. La grammaire d'enseignement.	22
4. Place de l'enseignement/apprentissage de la grammaire dans quelques méthodes	22

marquantes.	
4.1. La Grammaire Dans Les Méthodes Traditionnelles.	22
4.2. La Grammaire Dans La Méthode Directe.	22
4.3. La grammaire dans la méthode audio-orale.	23
4.4. La Grammaire Dans Les Méthodes Audio-Visuelles.	24
4.5. La grammaire dans les méthodes communicatives.	24
4.6. La Grammaire Dans La Perspective Actionnelle.	25
5. Traitement de la grammaire en classe de langue.	26
5.1. La Grammaire Active/La Grammaire Passive.	26
5.2 La Grammaire Contextualisée/La Grammaire Décontextualisée.	27
5.3. La Grammaire Dédutive/La Grammaire Inductive.	27
5.4. La Grammaire Implicite/La Grammaire Explicite.	27
Conclusion.	28

Partie pratique

Introduction.	29
--------------------	----

Chapitre I : Analyse des documents officiels d'enseignement du FLE en 3^{ème} AM.

Introduction.	30
1. Document d'accompagne: Analyse générale et place de la grammaire.	30
2. Guide du professeur : analyse générale et place de la grammaire.	31
3. Manuels scolaires : analyse générale et place de la grammaire.	32
3.1 Grille d'analyse générale du manuel de 3 ^{ème} année moyenne.	32
3.2. Commentaire.	36
4. Les exercices grammaticaux proposés dans le manuel de l'apprenant de 3 ^{ème} AM.	40
4.1. Les exercices de reconnaissance.	41
4.2. Les exercices de transformation.	41

.....	
4.3. Les exercices de complétion.	42
.....	
4.4. Les exercices de construction de phrases.	42
.....	
4.5. Les exercices de remplacement.	42
.....	
Conclusion.....	43

Chapitre II:L’observation en classe de troisième année moyenne

Introduction.....	44
1.Objectifs de l’observation.....	44
2.Les conditions d’observation.....	44
3.Le groupe classe observé.....	45
4.Démarche suivie pour l’observation.....	45
5.La grille d’observation.....	45
6.Analyse des résultats de l’observation en classe observée.....	48
6.1.Leçon observée.....	48
6.2.Le type d’enseignement consacré à la grammaire.....	49
6.3.Les phases de la séance de grammaire.....	49
7.Déroulement de la séance.....	50
8.Le temps consacré à la présentation d’une leçon de grammaire.....	51
9.Les documents utilisés.	51
10.Climat de travail.....	51

11. Les attitudes des apprenants.....	51
12. Les attitudes du professeur.....	52
Conclusion.....	52
Conclusion générale.....	53
Annexes	
Références bibliographiques	
Résumé	

Introduction générale

Introduction général

L'apprentissage est considéré comme étant une expérience indispensable qui fait progresser l'être humain dans ses savoirs, savoir-faire et savoir-être. Il est à la fois un acte fondamental de l'être humain et un phénomène complexe et difficile à cerner. L'importance et la complexité de ce fait social ont fait de lui l'objet de nombreuses recherches surtout dans le domaine de l'enseignement/apprentissage des savoirs scolaires et notamment des langues étrangères dans un cadre institutionnel, l'école.

C'est dans ce cadre que se situe notre domaine de recherche. Apprendre une langue c'est selon Hymes (1984, p.47) acquérir une compétence de communication dans cette langue, c'est-à-dire maîtriser la langue comme système et maîtriser les règles sociales d'utilisation de la langue, une conception qu'exprime la citation suivante : « *les membres d'une communauté linguistique ont en partage une compétence des deux types, un savoir linguistique et un savoir sociolinguistique, c'est-à-dire, une connaissance conjuguée de normes de grammaire et de normes d'emploi.* ».

En ce qui concerne l'enseignement du français langue étrangère en Algérie, elle est destinée aux étudiants débutants, à ceux qui veulent avoir, compléter ou affiner leurs connaissances pour acquérir cette langue, son enseignement se réduit à l'enseignement des structures simples et utiles et à l'enseignement des situations de communication les plus fréquentes.

Cependant, il n'est pas toujours facile de développer cette compétence de communication surtout lorsqu'une langue étrangère n'est apprise que dans un cadre institutionnel et c'est le cas de la langue française pour la plupart des apprenants algériens.

Dans l'enseignement/ apprentissage du français langue étrangère, nul ne peut nier le rôle de la grammaire. Son enseignement est inévitable dans une classe de langue car c'est une composante linguistique indispensable comme le souligne G. VIGNER dans son ouvrage intitulé « La grammaire du FLE » : « *La grammaire est en effet plus que jamais présente dans le libellé des programmes de formation, dans les méthodes proposées ; qu'il s'agisse de séries d'exercices, de tableaux grammaticaux, de bilans qui figurent en fin des manuels.* ».

Toutefois, et malgré la présence des cours de grammaire dans nos classe, le niveau de nos apprenants reste en deçà des espoirs.

C'est pourquoi, dans cet espace didactique, nous nous intéresserons de près à l'enseignement de la grammaire dans le cycle moyen, en particulier en 3^{ème} AM.

Notre choix est motivé par l'importance de la grammaire pour quiconque veut communiquer en français.

Dans le cadre de notre travail, et afin d'avoir une idée plus précise sur le rôle ainsi que sur la façon dont s'enseigne la grammaire, et précisément dans les classes de 3^{ème} AM, nous tenterons de répondre aux questions suivantes :

- L'enseignement de la grammaire, est-il une fin en soi (enseigner la grammaire pour la grammaire) ou est-ce un moyen permettant la maîtrise de la langue sous ses différentes formes (orale/ écrite) ?
- Quelle grammaire enseigner et pourquoi ?
- La grammaire occupe-t-elle une place capitale dans l'enseignement du français en 3^{ème} AM ?
- Quelles stratégies d'apprentissage développer pour permettre « une prise de conscience que la langue obéit à des règles » ?

En prenant compte de ce que nous avons développé ci-dessus, nous proposons les hypothèses suivantes :

- L'enseignement de la grammaire est une fin en soi.
- La grammaire est enseignée d'une manière explicite.
- La démarche suivie dans l'enseignement de la grammaire est tantôt déductive, tantôt inductive.
- La grammaire occupe une place capitale dans l'enseignement du français en 3^{ème} AM.

Pour voir ce qu'il en est réellement, notre recherche s'articulera sur deux grandes parties :

Un premier volet théorique, dans le premier chapitre nous nous intéresserons à l'enseignement du FLE en Algérie, le second chapitre sera consacré à la présentation de l'enseignement de la grammaire du FLE, ceci nous permettra d'identifier le type d'enseignement réservé à la grammaire.

Le côté pratique sera pris en charge dans la deuxième partie dans laquelle nous nous proposons dans le premier chapitre d'analyser le manuel scolaire et le document d'accompagnement ainsi que le guide de l'enseignant et le deuxième chapitre sera consacré à l'analyse d'une séance d'observation. Cette analyse nous permettra d'infirmier ou de confirmer nos hypothèses concernant le(s) rôle(s) de la grammaire, la démarche suivie pour son apprentissage ainsi que son objectif, d'une part, et de proposer des solutions, d'autre part.

Partie théorique

Chapitre I :
Enseignement du FLE
en Algérie

Introduction

Le français est considéré comme la première langue étrangère à enseigner en Algérie dès la troisième année primaire. Dans chaque pallier, les apprenants doivent avoir certaines compétences qui leur permettent de réussir leur parcours scolaire.

Mais ce qui est constaté est que les programmes scolaires dans nos établissements éducatifs ne répondent pas suffisamment aux besoins de nos apprenants c'est pour cela ils éprouvent des difficultés énormes en français ce qui pousse la majorité d'entre eux de faire des formations particulières afin de s'améliorer, et c'est le cas encore pour certains travailleurs qui ont besoin du français pour des fins professionnelles.

1. Enseignement du FLE en Algérie

En conséquence à l'histoire coloniale qui a duré 132 ans, la langue française a toujours été présente en Algérie parallèlement aux autres langues maternelles ainsi qu'à l'arabe de scolarisation. Cette langue a donc été, en quelque sorte, imposée. Elle est enseignée aux Algériens depuis l'époque coloniale où elle avait le statut de langue native. Après l'indépendance, ce statut s'est transformé en « langue étrangère ». Elle devient alors une langue d'enseignement, on lui accorde plus d'intérêt. Elle est présente dans le système scolaire algérien à tous les niveaux (primaire, moyen, secondaire). A l'université, le français est langue d'étude pour la majorité des filières scientifiques. D'une année à une autre, les réformes se succèdent dans le but d'améliorer l'enseignement/apprentissage du français.

Cependant, depuis les réformes de 1976, qui ont instauré et généralisé l'usage de l'arabe, l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie n'a plus eu les résultats espérés. Cependant, il convient de préciser que ce n'est pas la seule explication. En effet, les raisons de ce recul sont multiples en dépit des efforts fournis par l'école algérienne pour promouvoir l'enseignement/apprentissage du FLE dans notre pays.

Nous citons parmi ces raisons l'application aveugle des méthodes d'enseignement, conçus ailleurs, qui ne sont pas compatibles avec la réalité algérienne.

Louise Dabène(1994, p.5) écrit sur ce sujet : « *On commence à s'apercevoir (...) que les transferts de méthodologies d'un contexte pédagogique à un autre se heurtent à des*

obstacles d'ordre culturel autant que linguistique, difficultés essentiellement dues à la méconnaissance des univers dans lesquels celles-ci sont appelées à s'insérer ».

En raison aussi de l'image qu'a la langue française dans notre société, la langue du colonisateur pour beaucoup d'Algériens, puisque la France a colonisé l'Algérie pendant 132 ans (de 1830 à 1962). Cependant, et aussi paradoxalement, et de par l'Histoire qui lie l'Algérie à la France, le français n'a jamais été perçu comme langue étrangère comme c'est le cas des autres langues étrangères (anglais ou autres).

L'ordonnance du 16/04/1976, toujours en vigueur, portant sur l'organisation de l'éducation et de la formation, assigne à l'enseignement du français trois objectifs :

- L'accès à une documentation simple, dans le FLE.
- La connaissance des civilisations étrangères.
- Le développement de la compréhension mutuelle entre les peuples.

De manière pragmatique, les programmes de français du 2ème cycle (tels qu'ils figurent sur les réaménagements officiels de 1998) visent, à côté de la construction d'une compétence générale ouverte sur les autres, l'acquisition d'un niveau seuil linguistique (qu'il faudrait délimiter) irréversible.

2. Statut du français en Algérie

Dans le nouveau programme de français :

- La langue est envisagée dans sa dimension communicative qui a pour objectif de préparer l'apprenant à communiquer dans cette langue, par la pratique de l'oral et de l'écrit. La langue est donc étudiée comme un outil de communication et d'interaction.
- La notion de « compétence » est introduite pour la première fois en visant le développement personnel et social de l'élève.

3. Système éducatif algérien

L'Algérie est un grand pays francophone, pourtant elle ne fait pas partie de la Francophonie. Pour comprendre ce paradoxe, il est nécessaire de savoir que la langue

française en Algérie fait l'objet d'une forte ambivalence, qui présente des aspects sociaux, culturels, identitaires et politiques.

Le français est la première langue étrangère parlée et étudiée en Algérie. Les Algériens se sentent très familiers avec la langue de Molière, l'Histoire de leur pays y a beaucoup contribué

À l'école, on commence à apprendre le français dès la troisième année primaire. La compétence globale du cycle primaire est que l'élève, à partir de supports sonores et visuels oraux et écrits, soit capable de comprendre/produire des dialogues, des énoncés qui racontent, qui décrivent et qui expliquent en relation avec des actes de paroles.

Le système éducatif algérien est divisé en quatre niveaux :

- Préparatoire ;
- Fondamental (primaire/moyen) ;
- Secondaire ;
- Enseignement supérieur.

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie a connu de multiples réformes du système éducatif, la première date des années 1970, la deuxième a été mise en place à la suite des réformes institutionnelles qu'a connues le pays au début des années 2000.

3.1 Première réforme

Elle a eu lieu en 1976 par l'ordonnance du 16/04/1976 n° 76-35 à la suite de l'amorce de la rupture avec le système éducatif hérité de la colonisation.

La scolarité est alors organisée en années fondamentales et années secondaires.

Le cycle fondamental comprend neuf années de scolarité obligatoire : six années au primaire, à l'issue desquelles l'élève passe un examen de sixième, et trois années au moyen. Au bout de la neuvième année de scolarité, l'élève passe l'examen du brevet d'enseignement fondamental (B.E.F.) qui lui permet d'accéder au secondaire lequel propose deux orientations : enseignement général ou technique. Chacune de ces spécialités compte trois ans, à la fin de ce cycle, les élèves passent un examen qu'on appelle examen du Baccalauréat qui clôt le cycle scolaire.

3.2 Deuxième réforme

Vingt ans plus tard, une nouvelle loi d'orientation est envisagée sur l'éducation. Il est question de réformer une nouvelle fois le système éducatif. Ce texte de loi vise à introduire les modifications essentielles à la loi n° 76-35 du 16 avril.

Les décrets présidentiels n° 2000-101 et 2000-102 datés du 9 mai 2000 portent sur la création de la commission de réforme du système éducatif. Le conseil supérieur de l'éducation est créé, sa mission première est de participer à la définition de la politique d'éducation et de formation, son évaluation et son orientation conformément aux exigences de développement et de progrès.

La Commission Nationale pour la réforme de l'éducation a rendu un rapport général en 2001, ce rapport a été adopté (avec quelques amendements) et la rentrée scolaire 2003 a été retenue pour marquer le coup d'envoi et la mise en place de cette réforme.

La nouvelle organisation du système scolaire algérien se répartit comme suit :

- Le cycle primaire compte désormais cinq ans à l'issue desquels les élèves passent un examen appelé toujours Examen de Sixième, qui leur donne le droit au passage au cycle suivant.
- Le cycle moyen compte quatre ans à l'issue desquels les élèves passent l'examen du Brevet d'Enseignement Moyen (B.E.M.).
- Le cycle secondaire, avec trois ans au bout desquels les élèves passent l'examen du Baccalauréat qui leur accordera le droit aux études universitaires.

Les principes méthodologiques préconisés dans le système éducatif algérien :

- L'approche Communicative.
- L'approche Par Compétences.

La réforme du système éducatif vise à élever le niveau des élèves et à améliorer la qualité de l'enseignement et des apprentissages. Dans ce contexte, la constitution de nouvelles dispositions d'évaluation est à l'ordre du jour, et ce, à tous les niveaux du système d'éducation.

Nous passons au chapitre II que nous consacrerons à l'enseignement du FLE en Algérie et ses objectifs, plus précisément, objectifs du FLE en 3^{ème}AM.

4. Enseignement du FLE au cycle moyen en Algérie

Les réformes ont été instituées par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement pour améliorer l'enseignement du français, adoptant ainsi des changements tantôt concernant le nombre d'heures à enseigner, tantôt touchant la qualité des enseignements dans le but de les actualiser avec les différentes méthodes et approches adoptées. Tout cela, afin de pousser l'apprenant à communiquer dans cette langue et de lui faciliter son utilisation dans les différents domaines de la vie. Il y a eu donc installation de nouveaux programmes et changement du volume horaire au cycle moyen.

4.1 Objectifs du FLE au cycle moyen

L'un des objectifs primordiaux de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère est l'ouverture sur des cultures étrangères afin de pouvoir communiquer et tisser des relations avec d'autres peuples et d'autres pays, de comprendre et de se faire comprendre.

Le cycle moyen est divisé en trois paliers : le premier palier qui est la première année au moyen, le deuxième palier qui représente à la fois la deuxième et la troisième année de l'enseignement moyen, et le dernier qui est la quatrième année.

Concernant le premier palier du cycle moyen (la première année), l'objectif est d'adapter des apprenants venus de l'école primaire à un contexte nouveau d'apprentissage, différent. Il touche essentiellement l'explicatif et le prescriptif.

Au deuxième palier, il s'agit de renforcer et d'approfondir les différentes compétences installées afin de permettre à l'élève de communiquer dans différentes situations à travers l'usage de supports oraux et écrits traitant du narratif.

Le dernier palier traite d'un nouveau contexte qui est l'argumentation. L'objectif est d'orienter les apprenants et de consolider les acquis pour pouvoir passer une évaluation globale des compétences acquises tout au long de leur cursus au moyen.

Sur ce, l'apprenant sortant du cycle moyen est supposé avoir acquis des compétences lui permettant de communiquer oralement et par écrit dans différentes situations, adaptées bien sûr à son niveau intellectuel.

4.2 Objectifs de l'enseignement du FLE en 3^{ème} AM

L'importance accordée à un cours de langue en FLE dépend des apprenants et des objectifs du programme.

L'apprentissage du français langue étrangère au moyen vise à faire de l'apprenant un individu capable de communiquer dans cette langue en dehors du contexte scolaire, c'est-à-dire dans sa vie quotidienne, sociale, à développer chez lui, tant à l'oral qu'à l'écrit, l'expression d'idées et de sentiments dans différents types de discours. La pratique des quatre habiletés (production orale et production écrite, compréhension orale et compréhension de l'écrit) permet à l'élève d'apprendre la langue et de l'utiliser pour communiquer et pour se documenter.

A partir donc des textes variés, oraux ou écrits, l'apprenant du moyen se forge des outils d'analyse utiles pour aborder des textes ou en produire lui-même. Il affirmera alors ses compétences tout au long du cycle.

Etant donné que notre travail de recherche est focalisé sur le programme de français de 3^{ème} année moyenne, nous avons jugé nécessaire de nous arrêter sur les objectifs d'apprentissage relatifs à ce niveau :

- **Premier objectif** : Renforcer les compétences disciplinaires et méthodologiques installées pour faire face à des situations de communication variées, à travers la compréhension et la production de textes oraux et écrits relevant essentiellement du narratif.
- **Deuxième objectif** : Approfondir les apprentissages par la maîtrise des concepts clés relevant du narratif.

Chapitre II :

La grammaire du FLE

*« La grammaire rôde, qu'on le veuille ou non,
autour de la classe de langue. »*

Jean-Pierre Cuq (1996)

Introduction

Nous tenterons tout d'abord dans ce chapitre d'effectuer un essai de définition du terme grammaire, à la fois d'un point de vue traditionnel et d'un point de vue didactique. Ensuite à la lumière des définitions que nous allons aborder, nous allons établir une typologie de grammaire en se basant sur de différents points de vue, redéfinir les interrelations que se tissent les trois pôles d'enseignement/apprentissage.

Après nous allons faire un petit tour d'horizon sur les différentes méthodes d'enseignement de grammaire, où nous allons examiner le statut accordé à la grammaire et son intégration comme activité inhérente à l'enseignement des langues.

Enfin nous allons mettre en perspective les différentes techniques d'enseignement de grammaire, que sous-tendent les successives théories d'enseignement/apprentissage des langues.

1. Définition de la grammaire

La grammaire, depuis longtemps, joue un rôle central dans n'importe quelle langue. Les premières recherches de la linguistique la tenaient toujours comme le point de départ. En étudiant une langue, on doit, tout d'abord, chercher à savoir comment elle fonctionne et selon quelles règles.

A notre sens, il serait souhaitable de revenir un peu à l'origine du mot grammaire avant même d'exposer ses différentes définitions. Etymologiquement, le mot « grammaire » est un emprunt ancien du latin « grammatica » (le petit Larousse illustré, 2000, p.486) qui lui-même est un emprunt du grec « grammatiké » (Cuq, 1996, p.12).

Ce mot est apparenté à « grammata » (lettre), et désigne l'art d'écrire et de lire les lettres.

A entendre parler du mot « grammaire, notre réflexion s'oriente directement vers deux sens :

- Les règles et les normes qui régissent une langue quant à la façon dont sont regroupés les mots de manière à leur donner un sens.
- L'art de parler et d'écrire correctement une langue.

Linguistes et sociolinguistes ont défini le mot grammaire, mais vue l'ambiguïté du terme dont le sens varie selon les contextes et les disciplines, leurs définitions étaient différentes de celles données par les didacticiens.

Dans le cadre de notre recherche, celles qui nous intéresseraient le plus sont les définitions des didacticiens du FLE.

Les définitions qu'on peut trouver dans le Petit Robert sont les suivantes :

- *Ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue.*
- *Etude systématique des éléments constitutifs d'une langue.*
- *Livre, traité, manuel de grammaire.*
- *Ensembles des règles d'un art. (Le Petit Robert, 2015)*

En ce qui concerne le didacticien (Cuq, 2003, p.117), il nous propose à son tour quatre définitions:

- *Un principe d'organisation propre à une langue intériorisée par les usagers de cette langue. On peut ainsi dire que les locuteurs connaissent la grammaire de leur langue.*
- *Une activité pédagogique dont l'objectif vise, à travers l'étude des règles caractéristiques de la langue, l'art de parler et d'écrire correctement. On parle parfois de grammaire d'enseignement.*
- *Une théorie sur le fonctionnement interne de la langue: l'objet d'observation est ici constitué en fonction des concepts théoriques adoptés. On parlera par exemple de grammaire générative, de grammaire pédagogique ou de grammaire spéculative.*
- *Les connaissances intériorisées de la langue cible que se construit progressivement la personne qui apprend une langue. Le terme de grammaire interne (on parle quelquefois de grammaire d'apprentissage) évoque des savoirs et des savoir-faire auxquels aucun accès direct n'est possible, et qui sont définis en termes de procédures provisoires ou de règles ponctuelles et transitoires de nature hétérogène.*

Pour Fisher.M et. Hacquard. G (1956, p.526), la grammaire est « *le système de formes et de tours dont use celle-ci pour traduire les intentions du sujet parlant* ».

A la lumière de toutes ces définitions, nous déduisons que la grammaire est l'ensemble des règles qu'il faut suivre pour parler et écrire correctement une langue.

2. À quoi sert la grammaire?

La grammaire est une discipline qui a ses particularités dans son enseignement et dans son usage. Elle s'enseigne séparément des autres aspects de la langue puisqu'elle possède ses propres méthodes, objectifs et modes d'évaluation. Henri Besse et Rémy Porquier (1984, p.29, 30) affirment que: « *Qu'en tant que savoir sur les langues et sur le langage, la grammaire est une science comme les autres. (...) Elle a son objet propre (...), elle possède une théorie et la méthode qui lui est afférente...qui permettent la connaissance et la transformation de son objet dans une pratique scientifique* ».

D'après Jean-Pierre Cuq (2003, p.118) : « *L'enseignement de la grammaire peut donner d'une part, une meilleure acquisition de la langue à enseigner ; d'autre part, elle peut avoir une fonction éducative qui va permettre à l'apprenant de prendre conscience sur les divergences et les ressemblances qui se trouvent entre la langue cible et sa première langue* ». Il ajoute « *Pour les tenants de son enseignement, la construction par l'apprenant d'une représentation métalinguistique de la langue cible favoriserait l'acquisition de cette dernière (...) Cet enseignement aurait par ailleurs une fonction éducative plus générale de prise de conscience par les apprenants des caractéristiques de leur propre langue* ».

Enseigner la grammaire c'est étudier la structure de la langue pour comprendre ces différents mécanismes, et pouvoir communiquer d'une façon correcte cette langue qui constitue le moyen d'établir des relations avec d'autres gens et s'affronter avec d'autres cultures du monde entier. Ainsi, la grammaire a pour but d'acquérir une meilleure maîtrise de la langue, une meilleure maîtrise des règles pour assurer une meilleure communication avec autrui.

L'enseignement de la grammaire développe chez l'apprenant la curiosité d'examiner le fonctionnement d'un texte, en les aidant à prendre conscience que la langue est un système analysable qu'on peut expliquer scientifiquement. Mais elle reste tout de même un moyen pour connaître le bon fonctionnement de la langue, mais pas forcément une connaissance pratique de la langue.

D'après F. Debyser (1997-1998, p.56) : « *La compétence grammaticale n'est pas un objectif mais un moyen parmi d'autres au service de l'apprentissage, moyen nécessaire mais*

non suffisant qui permet à l'apprenant de ne pas s'aventurer dans l'apprentissage d'une langue comme un explorateur dans une terre inconnue, mais de lui donner des repères pour s'orienter, de lui éviter de trop longs tâtonnements... »

Donc il ne faut pas réduire l'apprentissage d'une langue dans l'étude de sa grammaire, mais envisager des activités cognitives qui peuvent assurer progressivement à l'élève les connaissances grammaticales dont il a besoin d'une façon plus rapide et plus sûre pour consolider ses connaissances, rectifier ses erreurs. Il ne s'agit donc pas d'apprendre par cœur la grammaire mais de faciliter son acquisition de façon à pouvoir l'utiliser sans fournir d'efforts dans des activités de production. La grammaire ne sera pas considérée comme un objet d'étude mais un outil pour expliquer et faire comprendre.

En évaluant le rôle de la grammaire dans l'apprentissage de la langue, on peut se poser les questions suivantes : Quelle grammaire enseigner ? Et surtout comment peut-on l'enseigner ?

3. Les types de grammaire

L'esprit multiple dans la définition de la grammaire engendre une typologie pouvant définir d'un côté le statut même de la grammaire dans l'enseignement/apprentissage des langues, d'un autre côté pouvant tracer la relation existante entre les trois pôles d'apprentissage.

Selon les différentes opinions que nous allons aborder, les types de grammaire peuvent être les suivants :

3.1 La grammaire descriptive

Le dictionnaire de didactique du français, Langue étrangère et seconde définit la grammaire descriptive comme suit : «*Une théorie sur le fonctionnement de la langue*» (Cuq, 2003, p.117)

C'est-à-dire que les faits linguistiques sont présentés et catégorisés sous un ensemble de règles, qui décrivent le fonctionnement d'une langue donnée, selon le point de vue d'un linguiste, un point de vue scientifique qui, au fur et à mesure de l'évolution du champ didactique, peut être mis en question.

Nous pouvons en citer : la grammaire traditionnelle, le structuralisme Européen, le structuralisme américain, la grammaire sémantique, la grammaire énonciative etc.

3.2 La grammaire pédagogique

Selon le dictionnaire didactique du français langue étrangère et seconde, la grammaire pédagogique est: *«une activité pédagogique dont l'objectif vise, à travers l'étude des règles caractéristiques de la langue l'art de parler et d'écrire correctement. »* (Cuq, 2003, p.117)

Ce qui différencie cette grammaire de la précédente, c'est qu'elle n'est pas soumise aux mêmes contraintes, dans la mesure où elle ne fournit pas des descriptions de la langue aux apprenants pour connaître le fonctionnement de la langue dans son intégralité, mais pour les aider à acquérir des points de langue, souvent présélectionnés selon des objectifs prédéfinis, par le biais d'exercices, d'explications, de tableaux...etc. Ce qui ne l'oblige pas à adopter et suivre un modèle métalinguistique précis.

En conséquence, elle se manifeste éclectique dans la mesure où elle puise dans plusieurs théories et courants linguistiques pour assurer un enseignement/apprentissage adéquat aux besoins des apprenants. Cette dernière est surnommée pareillement "grammaire d'enseignement". (Cuq, 2003)

3.3 La grammaire d'apprentissage

Que l'on peut appeler grammaire intériorisée, système approximatif ou plus simplement interlangue. Besse et Porquier (1991, p.13) la conçoivent comme : *«Un phénomène proprement humain encore mal connu.»*

Elle incarne la connaissance que se construit l'apprenant progressivement, à un stade donnée, ce qui lui donne un caractère évolutif. Elle est par conséquent sensible aux savoirs auxquels l'apprenant s'expose dans la classe de langue, également à sa langue maternelle, et aux autres langues existantes dans son répertoire.

A ces trois types Boyer, Butzbach et Pendaux (1990, p.214) postulent nécessaire d'ajouter un autre type qu'ils qualifient de grammaire d'enseignement, *« pour mieux appréhender la pratique pédagogique. »*

3.4 La grammaire d'enseignement

Définie en terme de pratiques pédagogiques proposées aux apprenants, du métalangage adopté, des descriptions distinctives et de l'image de la grammaire transmise par l'enseignant, cette dernière illustre la pratique enseignante en classe qui consiste à choisir, les outils et les dispositifs didactiques nécessaires (manuel, tableaux, image...etc.), les procédures d'enseignement de grammaire, et la terminologie de description, ce qui aura un effet sur l'image que l'apprenant va recevoir de la grammaire (facile, difficile plaisante, fastidieuse...etc.).

De notre point de vue, la grammaire d'enseignement semble être la face visible de la grammaire pédagogique, son côté pratique, elle est en quelque sorte le fruit de la formation et du matériel pédagogique que lui fournit cette dernière.

4. Place de l'enseignement/apprentissage de la grammaire dans quelques méthodes marquantes

4.1 La Grammaire Dans Les Méthodes Traditionnelles

Dans les méthodes traditionnelles, appelées aussi les méthodes grammaire-traduction ou classique, dont la plus connue en FLE est celle de Mauger (1953), intitulée *Cours de langue et de civilisation françaises*, la conception de la langue est réduite à l'enseignement explicite de la grammaire: au début du cours, le professeur énonce et explique les règles grammaticales sur un point donné et les apprenants les appliquent dans des exercices de thèmes et de versions. La traduction est systématiquement utilisée comme un procédé d'enseignement/apprentissage linguistique.

Dans les manuels de grammaire traditionnels qui adoptent une démarche déductive et analytique, l'accent est mis sur l'analyse grammaticale ou l'analyse logique. Quant au statut de l'enseignant, elle détient le savoir et le transmet verticalement.

4.2 La Grammaire Dans La Méthode Directe

Dans cette méthode dont l'objectif principal est d'enseigner aux apprenants de "penser directement dans la langue cible", on accorde une plus grande importance à l'apprentissage du vocabulaire qu'à celui de la grammaire. Comme l'indiquent Germain et Séguin (1998, p.19),

« Tout recours à la grammaire n'est pas banni pour autant. Ce qui change, c'est plutôt le moment où sont introduites les règles de grammaire, ainsi que la façon de le faire. Avec la méthode directe, la pratique orale doit précéder les règles grammaticales ». Pour que les apprenants ne recourent pas au dictionnaire qui est conçu comme l'instrument principal de la démarche analytique, les manuels offrent une grande quantité de mots.

La démarche adoptée en grammaire est inductive et implicite: d'abord l'observation et la répétition fréquente et mécanique des formes grammaticales, ensuite l'assimilation des régularités par des exercices de réflexion grammaticale et puis la comparaison avec la langue maternelle. Déconseillés la traduction, l'usage de la LM et l'apprentissage par cœur des règles grammaticales, on n'utilise que la L2 à l'aide de gestes, de mimiques et de dessins. Le professeur qui demeure au centre du réseau de communication en classe anime, parle et mime. « Aucune règle n'est explicitée par l'enseignant même: c'est l'apprenant qu'il revient de dégager et, au besoin, de formuler les règles à retenir » (Germain et Séguin, 1998, p.20).

Puisque la grammaire de référence de la méthode directe est toujours la grammaire traditionnelle, les manuels ne peuvent pas fournir une progression grammaticale et des variations structurales nécessaires à l'activité inductive.

4.3 La grammaire dans la méthode audio-orale

L'oral et les structures grammaticales de la langue courante sont les sujets privilégiés de cette méthode où, comme l'indique Roulet (1972, p.35) « la grammaire ne consiste plus, comme dans les grammaires traditionnelles, en un ensemble de règles, mais en une liste de structures ». Les structures de la langue se pratiquent dans des exercices structuraux centrés sur la syntaxe, de substitution ou de transformation, suivis des répétitions intensives et de la mémorisation des structures modèles, c'est-à-dire, des exercices d'automatisation.

Dans cette méthode adoptant une démarche d'apprentissage inductive, ce qui est important, c'est « la perception de ressemblances entre divers phénomènes grammaticaux. L'analyse, chère aux tenants de la méthode grammaire-traduction, fait place à l'analogie » (Germain et Séguin, 1998, p.27). On ne donne lieu ni à l'analyse ni à la réflexion sur la langue à acquérir. Les dialogues sont pédagogisés et enregistrés, et le matériel d'enseignement est construit en fonction d'une analyse contrastive visant à prévenir les interférences linguistiques.

4.4 La Grammaire Dans Les Méthodes Audio-Visuelles

Dans les méthodes audio-visuelles comme *Voix et Images de France* (1958), *De Vive Voix* (1964/65 et 1972) et *La France en Directe* (1969), fondées sur la linguistique structurale, on propose à l'apprenant des exercices structuraux sans lui donner aucune description grammaticale. Il s'agit d'un enseignement de la grammaire implicite et inductive « *fondée, non pas sur la perception d'une analogie entre des structures grammaticales (comme c'est le cas dans la méthode audio-orale américaine), mais sur l'observation du fonctionnement du discours en situation et sur un réemploi dans d'autres contextes* » (Germain et Séguin, 1998, p.25). La méthode Structuro Globale Audio-Visuelle (SGAV) donne plus d'importance au travail sur la syntaxe par rapport à celui de la morphologie.

C'est la grammaire et les structures qui sont l'axe de la progression et de l'élaboration des méthodes. La notion de structure couvre la totalité de l'activité langagière mais elle « *ne porte jamais que sur l'énoncé, c'est pourquoi, cette pratique exclut ce qui relève de l'enchaînement des énoncés et de la grammaire textuelle* » (Boyer, Butzbach et Pendants, 1990, p.205).

La priorité accordée à la L2 ainsi qu'à la langue parlée, on abandonne dans ces méthodes, toute idée de progression grammaticale car, ce qui est important, ce n'est pas la maîtrise des formes linguistiques mais, c'est le vouloir et le pouvoir communicatif de l'apprenant. Rivenc (1981, p.340) indique que, « *Jamais on ne s'intéresse à la grammaire pour la grammaire: le seul but de toutes les pratiques grammaticales est de permettre aux apprenants de comprendre et de s'exprimer à leur tour en situation* ».

4.5 La grammaire dans les méthodes communicatives

Les pratiques diversifiées connues sous les noms de méthode cognitive, de méthode notionnelle-fonctionnelle et de méthode communicative se regroupent sous la dénomination générale de « méthode communicative » qui fait mieux la différence entre la compétence linguistique et la compétence de communication ayant des composantes discursive, linguistique, référentielle et socio-culturelle. Parmi celles-ci, la composante linguistique se définit comme la connaissance des modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue.

Les activités grammaticales englobées dans les activités d'appropriation se caractérisent par la diversité. On propose à l'apprenant des exercices grammaticaux de plusieurs types, semblables aux exercices structuraux de type pragmatiques, syntaxiques, notionnels et qui sont tous au service de la communication.

L'approche communicative fonctionnelle ne cherche pas à faire progresser le lexique ni les structures grammaticales. On envisage une progression plutôt dans les tâches à accomplir que dans les difficultés linguistiques.. L'apprentissage de la grammaire se fait toujours en fonction d'une tâche à accomplir. Comme le soulignent Puren, Bertocchini et Costanzo (1998, p.145), l'approche communicative implique un haut degré de tolérance pour les erreurs grammaticales qui ne gênent pas la compréhension du message.

4.6 La Grammaire Dans La Perspective Actionnelle

Selon la définition donnée dans le Cadre Européen Commun de Référence (CECR, 2001, p.89), la grammaire de la langue signifie l'ensemble des principes qui régissent la combinaison d'éléments en chaînes significatives marquées et définies (les phrases). Bérard (2009, p.36) indique que *« le CECR établit une continuité avec la méthodologie communicative et fonctionnelle dans la mesure où la dimension authentique des discours est mise en avant, mais également l'idée des tâches à accomplir dans l'utilisation ou dans l'apprentissage de la langue »*.

La compétence linguistique, l'une des trois composantes de la compétence communicative (les deux autres sont: sociolinguistique et pragmatique) se définit, dans le CECR (2001, p.87), comme *« la connaissance des ressources formelles à partir desquelles des messages corrects et significatifs peuvent être élaborés et formulés et la capacité à les utiliser »*. Les compétences lexicale, grammaticale, sémantique, phonologique et orthographique sont considérées comme des paramètres et des catégories qui peuvent s'avérer utiles à la description d'un contenu linguistique. La compétence grammaticale est la capacité de comprendre et d'exprimer du sens en produisant et en reconnaissant des phrases bien formées selon les principes constituant la grammaire de la langue et non de les mémoriser et de les reproduire comme des formules toutes faites (CECR, 2001, p.89).

Selon la perspective dite actionnelle, adoptée par le CECR, puisque les langues sont basées sur une organisation de la forme et celle du sens (la double articulation du langage) et que celles-ci coïncident arbitrairement, il faut que l'apprenant de langue acquière toutes les

deux en suivant le trajet qui va du sens à la forme. La gestion du processus d'apprentissage requiert la sélection, l'organisation, la progression et la pratique des données nouvelles allant du simple au complexe. En outre, la productivité communicative des catégories grammaticales, les données contrastives, le discours authentique oral comme écrit ainsi que l'ordre naturel de l'acquisition de la LM par l'enfant doivent être pris en considération lors de l'organisation et la planification de la progression grammaticale. Selon toujours cette perspective, l'apprenant peut développer sa compétence grammaticale:

1- de manière inductive par l'exposition à de nouvelles données grammaticales telles qu'elles apparaissent dans des documents authentiques,

2- de manière inductive en faisant entrer de nouveaux éléments grammaticaux, des catégories, des structures, des règles, etc. dans des textes produits spécialement pour montrer leur forme, leur fonction et leur sens,

3- comme dans 2, mais aussi suivis d'explications et d'exercices formels (CECR, 2001, p. 116).

Le sens lexical, grammatical et pragmatique en L2 peut être transmis aux apprenants et ceux-ci peuvent le mettre en évidence selon certains principes tels que « *la traduction de L1 ou en L1, la définition ou l'explication en L2 ou l'utilisation en contexte* » (CECR, 2001, p.117).

5. Traitement de la grammaire en classe de langue

Cette partie de l'étude porte sur les méthodes les plus utilisées pour le traitement de la grammaire en classe de langue: la grammaire active/passive, la grammaire contextualisée/décontextualisée, la grammaire déductive/inductive et la grammaire implicite/explicite.

5.1 La Grammaire Active/La Grammaire Passive

La grammaire active ou « la grammaire de production » (Puren, Bertocchini et Constanzo, 1998, p.193) comprend l'ensemble des règles linguistiques que l'apprenant maîtrise à un niveau de compétence active définie comme la capacité de l'apprenant à réutiliser des éléments linguistiques ou culturels pour sa propre expression personnelle. Par contre, la grammaire passive appelée aussi "la grammaire de reconnaissance" par ceux-ci

(1998, p.201) est l'ensemble des règles linguistiques maîtrisées par l'apprenant à un niveau de reconnaissance.

5.2 La Grammaire Contextualisée/La Grammaire Décontextualisée

La grammaire contextualisée, c'est la grammaire enseignée dans un contexte qui renvoie à une situation de communication, alors que la grammaire décontextualisée est celle qui est enseignée en dehors de tout contexte ou situation de communication, comme dans des exercices artificiels composés des phrases isolées.

5.3 La Grammaire Déductive/La Grammaire Inductive

La grammaire déductive désigne un enseignement de la grammaire allant des règles aux exemples contrairement à la grammaire inductive qui va des exemples aux règles, comme lorsque l'enseignant demande aux apprenants de découvrir une règle à partir d'une série de phrases. Les exercices d'application correspondent à une phase déductive de l'apprentissage de la grammaire.

5.4 La Grammaire Implicite/La Grammaire Explicite

La grammaire implicite signifie un enseignement de la grammaire faisant l'impasse sur toute explicitation des règles en classe qui est le procédé principal de la grammaire explicite. Quoique la pratique de l'enseignement implicite soit longtemps interprétée par les enseignants et les apprenants, comme un non-enseignement de la grammaire, Besse et Porquier (1991, p.86) soulignent que la « *grammaire implicite est en fait un enseignement inductif (c'est l'apprenant qui déduit lui-même les contraintes d'emploi de telle ou telle forme linguistique) non explicité (car l'enseignant fait toute description ou tout recours à une quelconque terminologie grammaticale) d'une description grammaticale particulière de la langue cible* » car, les modèles sous-jacents à la confection des exercices correspondent toujours à une description donnée de la langue (Boyer, Butzbach et Pendants, 1990, p.205).

Conclusion

Nous avons passé en revue les définitions didactiques de la grammaire avec ses différentes typologies selon les linguistes et ses diverses activités. Nous avons rappelé aussi la place de la grammaire dans les méthodologies d'enseignement, nous pourrions donc non seulement, dans notre analyse, reconnaître dans les manuels scolaires du primaire, du moyen et du secondaire, les approches didactiques adoptées dans l'enseignement de la grammaire du français, mais aussi comprendre les mécanismes d'enseignement/apprentissage de cette grammaire dans tous les cycles.

Partie pratique

« Le mal consiste en ce que nous donnons à nos élèves, de moins en moins aptes à le recevoir, un enseignement de moins au moins propre à leur être communiqué »

LANSON

Chapitre I :

Analyse des documents officiels d'enseignement du FLE de 3^{ème} AM

Introduction

Après avoir développé les principaux concepts et notions théoriques nécessaires à notre recherche, nous consacrerons notre deuxième partie à l'investigation du terrain.

Afin de mener cette investigation nous allons nous appuyer sur deux types de données:

- Le manuel scolaire : est la concrétisation du programme scolaire. Il met en œuvre un programme d'enseignement pour un niveau donné. Il répond aux besoins des apprenants.
- L'observation en classe : elle nous amènera à prendre conscience de la dimension didactique, c'est-à-dire la manière dont on enseigne une langue étrangère et de la dimension pédagogique, tout ce qui est produit en vue d'un enseignement. Nous nous sommes appuyés sur une grille d'observation que nous avons réalisée dans la mesure de répondre à nos besoins et dans le but de faire une analyse de la situation de classe : les outils dont les enseignants s'appuient pour expliquer leurs leçons de grammaire, les motivations des apprenants et l'interaction enseignant et l'apprenant, ainsi vérifier les créativité des apprenants. Nous nous sommes appuyés aussi sur des fiches pédagogiques réalisées par l'enseignante.

Chapitre I :

Analyse des documents officiels d'enseignement du FLE en 3^{ème} AM.

Introduction

Ce premier chapitre est consacré à l'analyse du programme, du document d'accompagnement et du manuel scolaire de 3^{ème} AM.

Nous faisons une analyse générale du manuel de français destiné aux élèves. Puis, nous dégagons la place de la grammaire dans le programme et le manuel.

Ce travail préliminaire nous permettra de constater la formation réelle en grammaire qu'ont subie nos apprenants de 3^{ème} année moyenne.

1. Document d'accompagnement: Analyse générale et place de la grammaire

Selon le document d'accompagnement au programme du français de 3^{ème} AM édité en 2011, l'objectif de la 2^{ème} AM et de la 3^{ème} AM était de raconter.

L'élève sera, à l'issue de cette 3^{ème} année, capable de comprendre et de produire oralement et par écrit des textes narratifs qui relèvent du réel, en tenant compte des contraintes de la situation de communication. (Document d'accompagnement de 3^{ème} AM, 2011, p.8)

Dans le document d'accompagnement des programmes de 3^{ème} année, il est mentionné : *«la grammaire textuelle permet de mieux appréhender la cohérence et la cohésion d'un texte. C'est ainsi que l'élève apprendra à son tour à mettre en application tous ces éléments afin de produire un texte cohérent et cohésif. Dans cette perspective, des activités de reconstitution de texte (texte-puzzle) et des activités de classement des événements par rapport à leur chronologie (antériorité, postériorité, simultanéité), peuvent à cet effet s'avérer pertinentes.»* (p. 23).

De plus, les rédacteurs signalent *«qu'en grammaire, il s'agit d'amener l'élève à réfléchir sur : l'organisation du texte (l'emploi des connecteurs, des reprises, le choix des*

temps et leur concordance, ...) et les phénomènes morphologiques (la conjugaison des verbes...) et les relations syntaxiques. Les structures découvertes lors de l'étude des textes, seront observées, explorées et analysées en séances de grammaire. ». (Document d'accompagnement de 3^{ème} AM, 2011, p.24)

2. Guide du professeur : analyse générale et place de la grammaire

Le guide est un instrument qui fait partie du matériel pédagogique de l'enseignant car dans celui-ci on explique l'agencement des activités et leur mise en œuvre.

Donc sa présence est essentielle or, lors de nos observations et discussions avec les enseignants, la plupart d'entre eux ont déclaré un manque vis-à-vis le guide du professeur et parfois l'absence totale de celui-ci au niveau des établissements malgré tous les efforts du ministère.

Le guide du professeur de la 3^{ème} A.M est un livre de pages autonomes spécialement pour la langue française édité par l'Office National des Publications Scolaires, il a la même forme du manuel.

En déchiffrant le sommaire on remarque que le guide est réparti en sept chapitres avec un préambule où on trouve le but du manuel scolaire de la 3^{ème} A.M et celui du guide. Ce dernier a pour objectifs : *«Le présent guide a été conçu pour accompagner et aider l'enseignant dans l'utilisation du nouveau manuel de français de 3.AM. Il en explicite l'organisation, la démarche adoptée pour développer les compétences prévues par le programme officiel et propose des supports pour la compréhension de l'oral ainsi que des corrigés aux exercices et activités du manuel. »* (Guide du professeur de la 3^{ème} A.M, p : 03)

Ensuite, on accède au premier chapitre intitulé : Profil d'entrée en 3^{ème} AM où on présente les capacités qu'un apprenant de 3^{ème} AM doit les avoir (Guide du professeur de la 3^{ème} A.M, p : 04), après on répète les compétences à installer en 3^{ème} A.M ayant pour titre : Les compétences disciplinaire de 3^{ème} AM, qui sont présentées sous forme de tableau.

Après cela, on arrive au troisième chapitre qui concerne : Le profil de sortie de la 3^{ème} AM.

Puis au quatrième chapitre : La présentation du manuel concernant.

Et au cinquième chapitre intitulé : Structure d'une séquence on trouve l'organisation de la séquence en neuf (9) rubriques : La compréhension de l'oral ; La production de l'oral ; La compréhension de l'écrit ; Lecture-entraînement ; Des outils pour dire, lire et écrire ; Atelier d'écriture ; Sujet d'évaluation-bilan ; Les stations-projets ; Lecture récréative. Dans ce chapitre les constructeurs du guide précise comment on fait travailler chaque rubrique et l'objectif d'enseignement de celle-ci.

L'étude des faits de langue sera faite à partir des textes sur le manuel qui seront exploités à l'aide des sous-rubriques (Je lis et je repère ; J'analyse ; Faisons le point ; Je m'exerce ; J'écris).

Le dernier chapitre est consacré à la correction des activités du manuel scolaire.

La 3^{ème} AM est consacrée à une étude discursive : le récit. Les points de grammaire à étudier sont en relation avec ce type de texte.

3. Manuels scolaires : analyse générale et place de la grammaire

Nous allons utiliser la grille d'analyse générale des manuels scolaires (inspirée de Javier Suso Lopez, 2001, consultée sur le site : <http://www3.unileon.es/dp/dfm/fenet/grilles2.html#JavierSuso> , Le 20-06-2019. (Voir annexe)

3.1. Grille d'analyse générale du manuel de 3^{ème} année moyenne :

Fiche signalétique du manuel	Titre	Français 3 ^{ème} année moyenne
	Auteur	Melkhir AYAD HAMRAOUI (IEM) Saliha HADJI (PEM) Ourida BENTHAHA MOUHOUB (PEM)
	Edition	2012

	Date de parution	2018-2019
	Nombre de page	151
Public visé	Age	13-14 ans
	Nationalité	Algérienne
	Classe	3 ^{ème} année moyenne
Durée d'apprentissage	Nombre de semaine	13 au 1 ^{er} trimestre 10 au 2 ^{ème} trimestre 09 au 3 ^{ème} trimestre)
	Nombre d'heures par semaine	05 heures par semaine
Structure et contenu du manuel	Nombre de projets	3 projets : <u>Projet 1:</u> Rédiger des faits divers pour le journal ou le blog de l'école <u>Projet 2:</u> Réaliser un recueil de récits historiques portant sur l'Histoire et le patrimoine de notre pays <u>Projet 3:</u> réaliser un cahier de souvenirs de la classe et un recueil de biographies de personnage
	Intention communicative	

	et objectifs d'étude	
	Séquences	<p>Projet 1 :</p> <p><u>Séquence 1</u> : Rédiger une brève.</p> <p><u>Séquence 2</u> : Rédiger un titre et un chapeau à un fait divers.</p> <p><u>Séquence 3</u> : Rédiger un fait divers et y insérer un témoignage.</p> <p>Projet 2 :</p> <p><u>Séquence 1</u> : Rédiger un récit historique à partir d'une bande dessinée.</p> <p><u>Séquence 2</u> : Décrire un patrimoine et l'insérer dans un récit.</p> <p>Projet 03 :</p> <p><u>Séquence 1</u> : Raconter un souvenir d'enfance, une expérience vécue.</p> <p><u>Séquence 2</u> : Rédiger la biographie d'un personnage connu.</p>
	Contenu de chaque séquence	<p>La compréhension de l'oral.</p> <p>La production de l'oral.</p> <p>La compréhension de l'écrit.</p> <p>Lecture-entraînement.</p> <p>Des outils pour dire, lire et écrire.</p>

		Atelier d'écriture. Sujet d'évaluation-bilan. Les stations-projets. Lecture récréative.
	Place de la grammaire	Un à deux points de grammaire pour chaque séquence
Contenu iconographique	Illustration	88 illustrations (72 photos, 16 bandes dessinées).
	Document authentique	34 extraits de journal. 09 textes d'auteurs.
Evaluation	Forme d'évaluation des projets	Pour chaque projet : Une évaluation diagnostique. Des évaluations formatives. Une évaluation certificative. Rédaction du projet dirigé par des feuilles de route.
	Auto-évaluation	Après chaque séance.
	Conceptualisation du fonctionnement de la langue	Dans les encadrés « Faites le point » et « Je retiens l'essentiel ».

	Activité créative	<p>En évaluations formatives à la fin de chaque séance</p> <p>En expression orale.</p> <p>En expression écrite.</p> <p>Rédaction du projet.</p>
--	--------------------------	---

3.2. Commentaire

Le manuel de 3^{ème} AM porte l'inscription sur la couverture « Français, 3^{ème} année moyenne ». Il est rédigé par Melkhir AYAD HAMRAOUI (IEM), Saliha HADJI (PEM) et Ourida BENTAHA MOUHOUB (PEM) et édité en 2012 par l'ONPS (office national des publications scolaires). Ce livre de 151 pages est destiné aux enfants algériens inscrits en 3^{ème} AM et âgés de 13 ans environ.

32 semaines (13 au 1^{er} trimestre, 10 au 2^{ème} trimestre et 9 au 3^{ème} trimestre) sont réservées à la durée d'apprentissage à la cadence de 5 heures par semaine.

Le manuel comprend trois projets. Le premier est subdivisé en trois séquences :

- Rédiger une brève.
- Rédiger un titre et un chapeau à un fait divers.
- Rédiger un fait divers et y insérer un témoignage.

Le projet 2 est composé aussi de deux séquences :

- Rédiger un récit historique à partir d'une bande dessinée.
- Décrire un patrimoine et l'insérer dans un récit.

Le projet 3 est composé aussi de deux séquences :

- Raconter un souvenir d'enfance, une expérience vécue.
- Rédiger la biographie d'un personnage connu.

Le contenu iconographique est constitué de 34 extraits de journal comme « In-Guezzam sinistré » d'après EL WATAN p.7, « YA BAHR ETTOFANE » d'après EL-MOUDJAHID , mais dans le troisième projet on trouve des textes d'auteurs comme «Promenade à Tipaza » d'après Albert CAMUS p. 99 ou « Fleur du désert » de COLETTE p. 122, donc la quasi-totalité des supports textuels exploités sont des extraits de journal.

On a également 88 illustrations (72 photos, 16 bandes dessinées).

On initie l'élève à la poésie avec un poème à la fin de chaque séquence et on l'habitue à la lecture grâce à la leçon lecture récréative d'un texte long, « le titanique le plus grand navire du monde » pour le premier projet et raconte-moi Oran pour le deuxième projet et un maître de la peinture algérienne Nasreddine DINET pour le troisième projet.

L'évaluation se fait à la fin de chaque séquence où l'élève doit répondre à une série d'exercice parmi lesquels un exercice de production écrite.

Des activités créatives sont faites comme la rédaction du projet mais aussi avec des rédactions dans les évaluations formatives à la fin de chaque séance. Ainsi, dans l'évaluation formative de la troisième séquence du premier projet, on demande à l'élève de rédiger un fait divers en témoignant un accident de circulation (p. 64). Il faut noter

L'évaluation certificative à la fin de chaque projet avec un texte et des questions de compréhension, celles liées au fonctionnement de la langue, et une rédaction dans la production écrite. A la page 66 (Projet 1 séquence 3), on demande à l'apprenant de rédiger un fait divers dont le titre est « Des belligérants séparés par les abeilles » tout en exploitant un tableau.

Dans chaque séquence, nous avons une rubrique « Des outils pour dire, lire et écrire » qui étudie des points de langue (vocabulaire, grammaire, orthographe et conjugaison).

A partir de documents (textes, graphes, schémas...) que l'élève doit observer, des consignes (découvre) lui sont proposées (analyse) pour aborder des points de vocabulaire, de grammaire, d'orthographe ou de conjugaison. Ainsi, dans la séquence 1 du projet 1, « Des outils pour dire, lire et écrire » (de la page 17 à la page 25), on propose des documents avec des questions de grammaire sur les indicateurs de temps: «Quelle question as-tu posée pour

retrouver l'indicateur de temps ?» ; ou encore et de lieu: «Quelle question as-tu posée pour retrouver l'indicateur de lieu ?» (p. 19, questions 1 et 2).

D'autres consignes portent sur un point d'orthographe : les accords du participe passé (p.23 et 24). Les consignes 1 page 25 abordent un point de conjugaison, la conjugaison au passé composé : «Retrouve les verbes conjugués dans le texte ci-dessus » «Comment sont-ils construits ?».

Après la phase d'observation et la phase analytique, une phase de conceptualisation est donnée sous forme de règle ou de phrase à compléter.

Toujours dans la séquence 1 du projet 1 pour la conjugaison, il est demandé à la page 22, de «Complète avec les auxiliaires avoir ou être au présent de l'indicatif.». Pour la grammaire à la page 20, on demande de compléter la phrase «Complete ces phrases par des indicateurs de temps et de lieu de ton choix».

Enfin une phase de systématisation permet de faire le lien avec l'expression écrite puisque la grammaire est au service de celle-ci (j'écris).

Voici la liste exhaustive des points de grammaire, de vocabulaire, d'orthographe et de conjugaison étudiés dans la rubrique «Des outils pour dire, lire et écrire» dans les 7 séquences du manuel.

Projet	Séquence	grammaire	vocabulaire	orthographe	conjugaison
01	01	Les indicateurs de temps et de lieu	Champs lexical et vocabulaire de l'accident, de la catastrophe et du méfait	L'accord du participe passé	Le passé composé
	02	La voix passive	La nominalisation dans les titres de faits divers	L'accord du participe passé	La conjugaison passive
	03	Le discours direct /le discours indirect	Les synonymes et les antonymes	/	L'imparfait et le plus-que-parfait
02	01	L'expression du temps les connecteurs logiques	Les mots de la même famille	L'accord du verbe avec son sujet	L'imparfait/ passé simple
	02	Les expansions du nom	La description d'un lieu la localisation	Les accords dans le groupe nominal	L'expression du futur
03	01	Les déterminants possessifs et démonstratifs	Lexique du portrait comparaison et métaphore	/	Les temps verbaux dans le récit autobiographique
	02	Les substituants lexicaux et grammaticaux	/	Nom propre ou adjectif de nationalité	/

Tableau n° 01 : Contenu de la rubrique des dire, lire et écrire.

Nous remarquons que pour chaque séquence, on étudie plusieurs points de langue : un à deux points de grammaire pour chaque séquence, un point d'orthographe par séquence (excepté la troisième séquence du premier projet et la première séquence du troisième projet où il n'y a pas de point d'orthographe étudié) et un point de conjugaison par séquence (excepté les séquences 2 du troisième projet où il n'y a pas de point de conjugaison).

Nous nous intéresserons particulièrement, à la place de la grammaire qui est réservée dans les manuels.

Il est évident que les auteurs de ce manuel se réfèrent à la grammaire traditionnelle : il suffit de lire la liste des points de la langue abordés. La terminologie utilisée (les indicateurs de temps et de lieu, la voix passive l'expression du temps...) est celle de la grammaire traditionnelle. De plus, les phases de conceptualisation proposent des exercices de complétion aboutissant à l'énonciation de règles grammaticales bien traditionnelles comme par exemple : « le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir s'accorde en genre et nombre avec le COD quand ce dernier est placé avant le participe (p.82), ou encore « les mots "facilement", "nettement"... sont des adverbes... ce sont des compléments de manière... », p.116.

L'observation des leçons de grammaire figurant dans le manuel de l'apprenant nous a permis de constater que le programme de cette année préconise un enseignement explicite de la grammaire, cela veut dire que les apprenants ont droit à des explications des règles grammaticales de la part de leur enseignant suivies des exercices d'application portant sur la notion étudiée. A propos de la démarche utilisée pour l'enseignement de la grammaire, elle est de type inductif c'est à dire que l'enseignant commence par donner à ses apprenants les exemples d'abord, la règle et les exercices d'application ensuite.

4. Les exercices grammaticaux proposés dans le manuel de l'apprenant de 3^{ème} AM

La nécessité des activités de grammaire est un principe solidement ancré dans la tradition scolaire. Elles sont indispensables dans l'acquisition d'une maîtrise suffisante de la langue française.

Les exercices grammaticaux proposés par le manuel de l'apprenant sont au nombre de 24. Ces exercices ont été analysés un par un, et c'est ce qui nous a permis de constater que le programme de cette année propose des exercices très variés, et qui sont les suivants :

4.1. Les exercices de reconnaissance

- Exercice n° 01 p 20.
- Exercice n° 01 p 60.
- Exercice n° 01 p 80.
- Exercice n° 01 p 125.

Exemple : exercice n° 01 page 60 : Souligne d'un trait les paroles au discours direct et de deux traits les paroles du discours indirect

Une école britannique a interdit pendant toute la période des examens les bracelets a mode « Nous n'avons rien contre ces bracelets, mais les élèves doivent les enlever avant chaque examen », a déclaré la directrice de l'école. Elle affirme qu'il est possible d'inscrire au dos de ces bracelets les formules, dates, fort utiles pendant les examens.

4.2. Les exercices de transformation

- Exercice n° 01 p 40.
- Exercice n° 02 p 60.
- Exercice n° 03 p 60.

Exemple : exercice n° 03 page 60 : transformer les phrases suivantes en passant du discours direct au discours indirect

- L'inspecteur de police déclare « L'accident est dû à un excès de vitesse »
- Mon frère dit. « J'ai réussi mon examen de permis de conduire. »
- L'agent de police dit au conducteur imprudent « Donnez-moi vos papiers »
- L'accusé déclare « Je suis innocent. »
- « Évitez de manger beaucoup de sucreries », me conseille le dentiste.

- « tout est récupérable, il suffit de mettre les moyens et notre forêt sera propre » affirme un écologiste.
- Le touriste demande au passant « Quelle heure est-il ? ».
- « Comment t'appelles-tu » me demande le professeur.

4.3. Les exercices de complétion

- Exercice n°03 p 20
- Exercice n° 02 p 20
- Exercice n° 02 p 80
- Exercice n° 01 p 102
- Exercice n° 02 p 125
- Exercice n° 03 p 125
- Exercice n° 01 p 141

Exemple : exercice n° 01 page 125 : Complete par l'adjectif possessif qui convient.

-souvenirs sont vagues, je me rappelle à peine le visage de mon amie d'enfance.
- frère et moi avons de la chance, Nous pouvons compter sur..... parents.
-mère est toujours présente et attentive a besoins Ore s'occupe aussi de nous chaque fois qu'il le peut.
- famille est très heureuse.

Je me souviens de la maison où je suis né,.....fenêtres sont basses,..... jardin est grand et..... murs sont en pierres.

4.4. Les exercices de construction de phrases

- Exercice n° 02 p 141.

4.5. Les exercices de remplacement

- Exercice n° 02 p 102.
- Exercice n° 03 p 102.

Exemple : Remplace la proposition subordonnée relative par un adjectif qualificatif.

- Un vêtement qui n'est plus à la mode.
- Le film que je préfère est La Bataille d'Alger.
- Une musique qui vient d'Andalousie.
- Les arts qui sont fondés sur une tradition.

Conclusion

L'analyse du manuel, nous a permis de constater que le programme de français de la troisième année ne précise pas seulement le type et le nombre de leçons de grammaire réservés à cette année, mais aussi il nous informe sur leur contenu et leur déroulement, ce qui facilite la tâche des enseignants, car ils ne seront pas obligés de consulter d'autres documents pour préparer leurs cours, mais cela ne veut pas dire qu'ils ne doivent pas recourir à ces documents, au contraire ils peuvent les utiliser pour enrichir leurs cours, sinon ils peuvent se contenter du manuel de l'apprenant.

Vu le nombre de leçons de grammaire et le type d'exercices grammaticaux proposés dans le manuel de l'apprenant de 3^{ème} AM, nous pouvons dire que le programme de la troisième année accorde une grande place à l'enseignement de la grammaire.

L'analyse que nous avons menée, nous a montré que le programme de cette année envisage pour la grammaire un enseignement explicite inductif, c'est-à-dire un enseignement qui passe par l'explication des règles en classe.

Chapitre II :

L'observation en classe

Introduction

Après avoir analysé le manuel de troisième année moyenne, nous abordons dans ce dernier chapitre la deuxième activité prévue dans notre recherche qui est « l'observation en classe ».

Avant le lancement de l'analyse des résultats de l'observation effectuée, nous aimerions commencer par les étapes suivantes :

- Définir les objectifs de l'observation.
- Présenter les conditions d'observation.
- Présenter le groupe classe observé.
- Déterminer la démarche suivie pour l'observation.
- Présenter la grille d'observation utilisée.

1. Objectifs de l'observation

Au cours de notre recherche nous avons effectué des séances d'observation avec des classes de troisième année moyenne lors de la présentation des leçons de grammaire .Ces observations ont pour objectifs:

- L'identification du type d'enseignement consacré à la grammaire.
- L'identification de la démarche suivie pour l'enseignement de la grammaire.
- La découverte des phases suivies pour l'enseignement de la grammaire.
- L'identification du temps consacré à la présentation d'une leçon de grammaire.
- La découverte des attitudes des apprenants vis-à-vis de la grammaire.

2. Les conditions d'observation

Avant d'entamer l'observation en classe, nous avons d'abord pris contact avec le directeur du CEM « BLEL ABD EL AZIZ» situé dans la Commune d'EL MAHMEL .Celui-ci nous a accueilli chaleureusement et nous a mis directement en contact avec l'enseignante de français de 3^{ème} AM.

Nous avons tenu à ce que l'enseignante ne change rien au programme déjà tracé afin de ne pas perturber le climat de travail habituel.

3. Le groupe classe observé

Notre expérimentation a été faite auprès des apprenants de la classe 01 de 3^{ème} année de cycle moyen. Un échantillon à dominante féminine (19 filles, 12 garçons), dont l'âge des apprenants varie entre treize et quatorze ans.

Ces apprenants, et selon l'enseignante, ont en général un niveau moyen en langue française, parfois, excellent chez quelques éléments. En plus, ils sont beaucoup motivés pour apprendre le français et plus particulièrement la grammaire qui leur pose beaucoup de difficultés.

Il est important de signaler que les jours et les horaires d'observation dans lesquelles nous avons réalisé notre test n'ont pas été sélectionnés au préalable, c'est l'enseignante qui nous informait sur le jour et l'heure de la présentation du cours de grammaire, car la séquence est constituée de dix (10) rubriques et la rubrique grammaire vient en quatrième position après la compréhension et l'expression orale, la compréhension écrite, et le vocabulaire.

4. Démarche suivie pour l'observation

Etant donné que l'enseignante avec laquelle nous avons mené l'observation a refusé tout enregistrement, donc notre travail porte essentiellement sur une prise de notes.

Nous pouvons résumer la démarche d'observation comme suit :

Assise au fond de la classe, nous avons assisté au déroulement des cours de grammaire du début jusqu'à la fin de la séance, essayant d'être la plus discrète possible, afin de ne pas troubler les habitudes de la classe et de ne pas faire adopter aux apprenants des comportements inhabituels, qui nuiraient à l'authenticité du cours.

5. La grille d'observation

Comme notre travail consiste en une prise de notes, nous avons tenu à élaborer une grille d'observation pour mieux organiser notre travail et ne pas se retrouver vers la fin du test avec des fragments de notes.

Notre grille comporte les critères suivants (voir la grille dans les annexes) :

- Le type d'enseignement consacré à la grammaire
- Les phases de la séance de grammaire.
- Le temps consacré à la présentation d'une leçon de grammaire.

- Les documents utilisés.
- Climat de travail
- Attitudes des apprenants.
- Attitudes du professeur.

La grille que nous avons confectionnée s'inspire de la grille d'observation proposée par M Zetili durant les séances de méthodologie.

Grille d'observation en classe :

Critère d'observation	Indicateur	Oui	non	autre
Le type d'enseignement consacré à la grammaire	<p>La grammaire est t'enseigné d'une manière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Explicite (regle, explication à l'aide d'exemple, exercice d'application). - Imlicite (pas d'applications grammaticales). <p>La démarche suivie pour l'enseignement de la grammaire est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inductive (des exemples, à la règle, aux exercices) - Déductive (de la règle, à l'exemple, aux exercices) 	+	+	
Les phase de la séance	<p>Les exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les exemples sont dicté par le professeur - Ecrits au tableau - Repris du manuel scolaire <p>Le professeur explique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Touts les exemples donnés - Quelques exemples seulement 	+	+	

séance de grammaire	<ul style="list-style-type: none"> - Une demi heure - Une heure - Une heure et demi 	+	+	
Les documents utilisés	Le professeur présente son cours à l'aide de : <ul style="list-style-type: none"> - D'une fiche - Du manuel de l'élève - D'un manuel extrascolaire 	+	+	
Climat de travail	Le climat de travail est : <ul style="list-style-type: none"> - Favorable (de bonnes conditions de travail) - Défavorables (de mauvaises conditions de travail) 	+		
Attitudes des apprenants	Activité Passivité Ecoute participation	+		
Attitude du professeur	Activité Passivité Explication Eclairssissement Correction	+	+	

6. Analyse des résultats de l'observation en classe observée

6.1. Leçon observée

Projet III : Réaliser un cahier de souvenirs de la classe et un recueil de récits de vie a caractère biographique.

Séquence 01 : Rédiger un souvenir d'enfance, une expérience vécue

Durée : 1 heure.

Activité : grammaire.

Notion : les déterminants possessifs et démonstratifs.

Matériels : manuel scolaire, fiche pédagogique (annexe) et tableau.

Support : texte page 124.

Objectifs : l'apprenant sera capable de faire la différence entre les déterminants possessifs et les déterminants démonstratifs, puis les employer dans des phrases simples et correctes.

6.2. Le type d'enseignement consacré à la grammaire

La séance d'observation que nous avons accomplie avec les apprenants de français de 3^{ème} AM, nous a permis de nous informer sur l'enseignement de la grammaire. Nous avons pu constater que l'enseignante enseigne la grammaire d'une manière explicite inductive. En effet, dès le lancement du cours de grammaire, nous avons remarqué ce type d'enseignement, car l'enseignante ne commence pas son cours par donner aux apprenants des exercices systématiques qui leurs permettent à travers la répétition exagérée la mémorisation des structures de la langue cible, mais par annoncer l'intitulé de la leçon, par exemple en utilisant la phrase suivante :

« Aujourd'hui, nous allons voir les déterminants possessifs et démonstratifs »

«Aujourd'hui, nous verrons les substituts lexicaux et grammaticaux »

Puis elle entame directement la leçon soit en donnant des exemples, soit en demandant aux apprenants de les fournir, et c'est ce que nous allons voir dans le titre qui suit « les phases de la séance de grammaire».

6.3. Les phases de la séance de grammaire

Les observations effectuées nous ont permis de découvrir les différentes phases de la leçon de grammaire. Comme l'enseignante observée utilise une démarche inductive, il est donc évident que la leçon prend le cheminement suivant :

- Je lis et je repère : phase de lecture et de repérage du fait de langue.
- J'analyse : phase de réflexion sur le fait de la langue et de fonctionnement. Cette analyse aidera l'apprenant à construire la règle.
- Faisons le point : phase de conceptualisation ou de construction collective de règles.
- Je m'exerce : phase d'application, trois à quatre exercices progressifs.

- J'écris : activité d'intégration partielle qui permet à l'apprenant de mobiliser la notion acquise en situation.

7. Déroulement de la séance

Pour commencer, l'enseignante a demandé à ses élèves de faire un rappel de la leçon précédente, et tous les apprenants se rappellent du cours : il s'agit là d'une évaluation proactive qui permet à l'enseignante de s'avoir si tous les élèves maîtrisent et se rappellent de la leçon précédente.

Cette évaluation est importante dans la mesure où d'une part c'est un moyen qui permet à l'enseignante de vérifier si son objectif d'apprentissage est acquis, d'autre part c'est un moyen qui permet à l'apprenant d'avoir plus d'information sur le cours précédent.

Ensuite la maîtresse a porté sur le tableau l'intitulé du nouveau projet et de la séquence. Par la suite, afin de mettre les élèves dans le bain du cours, elle a commencé par un éveil de l'intérêt en posant les questions suivantes : à qui appartient ce livre ?, les élèves répondent en levant le doigt, Ce livre est à moi —————> c'est **mon** livre.

Puis elle prend le texte tiré du manuel scolaire, elle entame le travail en demandant à un apprenant de lire à haute voix.

Une fois que les apprenants ont eu le temps qu'il faut pour l'observer, l'enseignante entame l'explication, elle invite l'ensemble des élèves à relever les mots écrits en couleurs.

En les relevant un par un, elle les porte au tableau, ensuite elle leur a demandé de repérer les mots qui les accompagnent, l'enseignante les écrivait au fur et à mesure qu'elle donnait des explications afin d'aboutir à l'objectif tracé et d'amener aussi l'élève à distinguer entre les déterminants possessifs et déterminants démonstratifs, puis elle attire l'attention des élèves sur les exceptions. Ainsi elle les invite à formuler une règle qu'elle porte au tableau et que les élèves doivent recopier sur leurs cahiers.

Une fois la règle donnée, l'enseignante achève le cours en donnant des exercices d'application. Les exercices ne sont pas fabriqués par l'enseignante, ils sont repris du manuel de l'élève. Avant que les apprenants n'entament les exercices, l'enseignante lit et explique clairement en quoi consistent les activités données.

Le cours a pris fin par une situation d'intégration tirée du vécu de l'apprenant visant à remployer les déterminants possessifs et déterminants démonstratifs dans une production personnelle.

Faute de temps la situation d'intégration sera corrigée la séance d'après.

8. Le temps consacré à la présentation d'une leçon de grammaire

D'après le guide de l'enseignant, la durée normale d'un cours de grammaire est de 45 minutes. Cependant, l'enseignante observée nous a révélé que le temps accordé à la leçon de grammaire est d'une heure (1h) à une heure et demi (1.5h), tout dépend de la complexité de la notion étudiée. En effet, le cours (les déterminants possessifs et démonstratifs) auquel nous avons assisté a duré une heure et demi (1.5h).

9. Les documents utilisés

En ce qui concerne la documentation utilisée par l'enseignante observée, nous avons remarqué que l'enseignante consultait une fiche individuelle ainsi que le manuel de l'élève lors de la présentation des leçons de grammaire.

10. Climat de travail

Selon l'avis d'un grand nombre de psychopédagogues, le climat de travail dépend essentiellement de l'attitude des enseignants envers leurs apprenants. En effet, lorsque l'apprenant ressent qu'on s'intéresse à lui, qu'on le respecte, qu'on l'écoute, qu'on lui donne de l'importance, quelque soit ses capacités intellectuelles et le milieu social d'où il vient, celui-ci essaye de fournir des efforts, de s'engager pleinement en classe, car il ne se sent pas délaissé. Tandis que l'apprenant qui a l'impression d'être rejeté, mis à l'écart, dévalorisé, refuse de travailler et devient même une source de perturbation en classe. Ceci n'empêche pas l'enseignant d'être autoritaire, parce que l'autorité est indispensable pour le bon déroulement de la classe.

Dans la classe observée avec l'enseignante régnait un climat de travail favorable, car l'enseignante était suffisamment autoritaire et savait gérer sa classe, empêchant tout débordement qui pouvait nuire à sa tâche. Elle a su instaurer un climat de confiance et de sécurité qui a permis aux apprenants de s'extérioriser et de s'exprimer librement, sans crainte d'être jugé négativement ou humilié.

11. Les attitudes des apprenants

Durant nos séances d'observation, nous avons constaté que quelques apprenants ne s'intéressaient pas aux leçons de grammaire. Pendant la séance, ils passaient leur temps soit à

bavarder avec leurs camarades, soit à griffonner sur la table, soit à écouter l'enseignante passivement n'attendant que la fin du cours.

Contrairement à cette catégorie d'apprenants, il y avait des apprenants qui étaient attentifs, réceptifs à toutes les explications données, ils essayaient de répondre aux questions posées sans se soucier des erreurs commises, sachant que l'enseignante est là pour les corriger. Mais ceux qui ont vraiment attiré notre attention ce sont les bons éléments de la classe qui s'investissaient pleinement dans leur travail, montrant plus de curiosité que les autres, ne ménageant aucun effort pour comprendre et apprendre les nouvelles données ; dès que l'enseignante posait une question, on les voyait répondre en chœur, car chacun voulait être le premier à parler pour montrer ses capacités.

12. Les attitudes du professeur

L'enseignante observée nous a marqué par son expérience pédagogique concernant sa relation avec les apprenants, sa manière de se comporter avec eux, son savoir-faire, et son engagement total dans la transmission du savoir. Dès le lancement du cours, elle essaye de créer un lieu propice à l'apprentissage, un lieu serein, sécurisant où les apprenants peuvent travailler, évoluer en toute aisance.

Tout au long de la séance, cette enseignante s'investissait à fond dans son travail, essayant de répondre aux besoins des apprenants d'une manière flexible, souple. Elle ne se lassait pas de reprendre les explications, d'apporter des corrections aux erreurs commises par les apprenants, de les encourager, et de motiver les plus réticents.

Conclusion

L'observation que nous avons menée, nous a permis d'avoir un aperçu sur la situation actuelle de l'enseignement de la grammaire au cycle moyen et précisément en troisième année.

Cette observation, nous a mené à constater que l'enseignante suit une démarche « explicite inductive » pour l'enseignement de la grammaire, donc elle a obéi au type d'enseignement prôné par le manuel de l'apprenant. Pour la présentation du cours de grammaire, elle a suivi les étapes suivantes: les exemples d'abord, la règle et les exercices d'application après.

A l'issue de cette observation, nous sommes arrivés à constater que la majorité des apprenants était motivée en adoptant des réactions positives envers les cours de la grammaire.

Conclusion générale

Conclusion générale

L'analyse que nous avons faite sur la place de la grammaire dans l'enseignement de la langue française en classe de 3^{ème} année moyenne, nous a amené à débattre la question sur la manière dont on enseigne celle-ci qui s'avère indispensable pour l'enseignement de la langue française.

Pour cela, dans une partie théorique, nous nous sommes basés sur l'enseignement du FLE en Algérie, au cycle moyen et plus précisément en 3^{ème} année moyenne.

Puis, nous avons essayé de définir le mot « grammaire » avec ses différentes acceptions, d'évoquer l'évolution de la grammaire dans les différentes méthodes d'enseignement : de la méthode naturelle à la méthodologie traditionnelle, de la méthode directe à la méthode audio-orale et la méthode SGAV, puis l'approche communicative. Nous avons également opéré la distinction entre certaines oppositions (grammaire contextualisée / grammaire décontextualisée, grammaire explicite et grammaire implicite, grammaire déductive / grammaire inductive). Enfin, nous avons énuméré les types de grammaire.

Toutes ces notions (théories linguistiques, méthodes d'apprentissage de la grammaire, difficultés et subtilités de la langue) seront utiles pour l'analyse de notre corpus.

Le premier chapitre de la partie pratique de notre travail a été consacré à l'analyse du document d'accompagnement, du guide de l'enseignant et du manuel de l'apprenant de la troisième année moyenne, afin de voir la place qu'occupe la grammaire dans l'enseignement du français en 3^{ème} AM et la démarche suivie pour son enseignement.

Cette analyse nous a montré l'importance accordée à la grammaire, elle nous a permis aussi de mettre à jour le type d'enseignement qui lui est réservée (explicite, inductive) ; grâce à cette analyse, nous avons pu également découvrir les leçons de grammaire proposées pour cette année, ainsi que le type d'exercices grammaticaux.

Pour se faire une idée plus précise de l'enseignement de la grammaire dans les classes de FLE de 3^{ème} AM, nous avons jugé nécessaire de mener une enquête dans un établissement du cycle moyen. Pour ce faire nous avons effectué des séances d'observation avec une enseignante de troisième année, où nous avons assisté à des cours de grammaire, avec des classes différentes, mais nous avons cité dans notre travail une seule séance.

L'analyse des résultats de l'observation en classe, nous a dévoilé que la grammaire est enseignée d'une manière explicite, inductive. Cette analyse nous a également permis de

constater que la majorité des apprenants éprouvent de l'intérêt aux cours de la grammaire mais, on a constaté que certains adoptent des attitudes rébarbatives à l'égard de la grammaire

Les deux activités effectuées, nous ont aidés à confirmer quelques hypothèses et à en infirmer d'autres.

Concernant la première hypothèse « L'enseignement de la grammaire est une fin en soi. » nous l'avons infirmée, car la grammaire est enseignée pour qu'elle soit un moyen permettant la maîtrise de la langue sous ses différentes formes (orale/ écrite).

Quant à la deuxième hypothèse « la grammaire est enseignée d'une manière explicite » nous l'avons confirmée, car effectivement la grammaire est enseignée d'une manière explicite.

En ce qui concerne la troisième hypothèse « la démarche suivie dans l'enseignement de la grammaire est tantôt déductive et tantôt inductive » nous l'avons infirmée, car les activités effectuées nous ont montré que la démarche suivie pour l'enseignement de la grammaire est inductive. Quant à la dernière « l'enseignement de la grammaire occupe une place capitale dans l'enseignement du français en troisième année moyenne » a été également affirmée.

Nous nous optons pour l'enseignement explicite de la grammaire car avec ce type d'enseignement, les apprenants auront l'occasion d'avoir des explications grammaticales et le professeur pourrait achever son programme à temps. Ce sont là les deux raisons qui nous ont poussées à choisir ce type d'enseignement, car contrairement à l'enseignement explicite de la grammaire, l'enseignement implicite exige beaucoup de temps et de pertinence de la part des apprenants pour découvrir les règles grammaticales. Il y a aussi la contrainte du nombre d'apprenants par classe qui peut nuire au bon déroulement du cours quand celle-ci dépasse 20 apprenants.

Pour conclure, nous nous sommes interrogées sur la possibilité d'élaborer un enseignement de la grammaire basé sur des exercices de conceptualisation, parce que nous pensons que la conceptualisation grammaticale est nécessaire à la mémorisation, elle sollicite la réflexion de l'apprenant et permet à l'enseignant de s'assurer de la compréhension de ce dernier. Cette suggestion pourrait faire l'objet d'un thème de recherche en didactique du FLE.

Annexes

Grille d'analyse du manuel scolaire :

Fiche signalétique du manuel	Titre	
	Auteur	
	Edition	
	Date de parution	
	Nombre de page	
Publique visé	Age	
	Nationalité	
	Classe	
Durée d'apprentissage	Nombre de semaine	
	Nombre d'heures par semaine	
Structure et contenu du manuel	Nombre de projets	
	Séquences	
	Contenu de chaque séquence	
	Place de la grammaire	
Contenu iconographique	Illustration	
	Document authentique	
Evaluation	Forme d'évaluation des projets	
	Auto-évaluation	
	Conceptualisation du fonctionnement de la langue	
	Activité créative	

Grille d'analyse d'observation en classe

Critère d'observation	Indicateur	Oui	non	autre
<p align="center">Le type d'enseignement consacré à la grammaire</p>	<p>La grammaire est t'enseigné d'une manière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Explicite (regle,explication à l'aide d'exemple, exercice d'application). - Imlicite(pas d'applications grammaticales). <p>La démarche suivie pour l'enseignement de la grammaire est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inductive (des exemples, à la règle, aux exercices) - Déductive (de la règle, à la l'exemple, aux exercices) 			
<p align="center">Les phase de la séance de la grammaire</p>	<p>Les exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les exemples sont dicté par le professeur - Ecrits au tableau - Repris du manuel scolaire <p>Le professeur explique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Touts les exemples donnés - Quelques exemples seulement - Le professeur donne d'autre exemples <p>La regle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donnée par le professeur - Induit par les apprenants - Dictée par le professeur - Reprise du manuel de l'apprenants <p>Les exercice d'application :</p> <p>A la fin du cours le professeur donne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un exercice 			

	<ul style="list-style-type: none"> - Deux exercice - Trois exercice <p>Les exercices donnés sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des exercices de repirage - Des exercices de complétion - Des exercices de classement - Des exercices de reformulation <p>Les exercices sont finalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au cours de la séance - Au cours d'une deuxième séance - A la maison 			
Le temps consacré à la présentation d'une séance de grammaire	<p>La leçon de la grammaire est donnée en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une demi heure - Une heure - Une heure et demi 			
Les documents utilisés	<p>Le professeur présente son cours à l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'une fiche - Du manuel de l'élève - D'un manuel extrascolaire 			
Climat de travail	<p>Le climat de travail est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favorable (de bonnes conditions de travail) - Défavorables (de mauvaises conditions de travail) 			
Attitudes des apprenants	<p>Activité Passivité Ecoute participation</p>			
Attitude du	<p>Activité Passivité Explication</p>			

professeur	Eclairssissement			
	Correction			

Références bibliographiques

Bibliographie

Ouvrage:

- BERARDEvelyne, Les Tâches Dans l'Enseignement du FLE: Rapport à la Réalité et Dimension Didactique. FIPF Le Français Dans le Monde, (coordonné par Rosen, E.), S :45, s.36-44, Paris, CLÉ International, 2009.
- BESSE Henri et PORQUIER Remy, Grammaire et didactique des langues, Paris, CREDIF-Hatier, Collection LAL, 1984.
- BESSE Henri et POURQUIER Remy, Grammaire et Didactique des Langues, Paris, Didier, 1991.
- BOYER Henri, BUTZBACH Michèle et PENDANX Michèle, Nouvelle Introduction à la Didactique du Français Langue Étrangère, Paris, Clé International, 1990.
- Conseil de l'Europe, Cadre Européen Commun de Référence Pour Les Langues, Paris, Les Éditions Didier, 2001.
- CUQ Jean Pierre, Le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE International, Paris, 2003.
- CUQ Jean Pierre, Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère, Paris Didier Hatier, 1996.
- DABENE Louise, Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Coll.F/Références, Paris, Hachette Littérature, 1994.
- DEBYSER, F. (1997-1998). La place de la grammaire dans l'enseignement/apprentissage du FLE. Sève-Lausanne : Cours UNIL.
- FISCHÉ Maurice et HACQUARD Georges, A la découverte de la grammaire française, Hachette, 1959.
- GERMAIN Claud et SEGUIN Hubert, Le Point Sur La Grammaire, Paris, Clé International, 1998.
- HYMES Dell H, Vers la compétence de communication, Paris, Hatier/Crédif, collection LAL, 1984.

- PUREN Christian, BERTOCCHINI Paola et COSTANZO Edvige, Se former en Didactique des Langues, Paris, Ellipses, 1998.
- RIVENC Paul, Et La Grammaire Dans Tout Cela?, Revue de Phonétique Appliquée, S : 61, s.339-351, Mons, Belgique: Université de l'État, 1981.
- ROULET Eddy, Théories Grammaticales, Descriptions et Enseignement des Langues, Paris, Labor, Nathan, 1972.
- VIGNER Gerard, La grammaire en FLE, Paris, Hachette Livre, 2004.

Sites Internet :

- <http://www3.unileon.es/dp/dfm/fenet/grilles2.html#JavierSuso> , Le 20-06-2019

Livre scolaire et guide de l'enseignant :

- Livre de l'élève : Français, 3^{ème} année moyenne, ENAG, 2018-2019.
- Guide de l'enseignant, 3^{ème} année moyenne, ONPS, 2003.
- Programme de 3^{ème} année moyenne, ONPS, GDF , 2011.
- Document d'accompagnement, 3^{ème} année moyenne, CNP, 2011.

Mémoires :

- ZETILIAchour, Thèse de doctorat d'état, « Analyse des procédés d'enseignement /apprentissage de la production écrite en classe de français cas du cycle secondaire en Algérie», Université Mentouri, Constantine, 2005/2006.

Résumé

Ce modeste travail aborde un thème très connu en didactique du FLE «l'enseignement de la grammaire», passage obligatoire pour quiconque veut apprendre une langue.

Dans ce cadre général, nous nous sommes intéressées à l'enseignement de la grammaire en troisième année moyenne dans le but de voir le type d'enseignement réservé à la grammaire au cours de cette année et la place quelle occupe.

L'enquête que nous avons menée, nous a révélé que le programme de troisième année accorde une grande place à l'enseignement de la grammaire et lui réserve un enseignement explicite, inductif. Elle a également démontré qu'un nombre restreint d'apprenants s'intéresse réellement aux cours de grammaire.

Les mots clés : Grammaire, enseignement, place, explicite, déductif, inductif.

Summary

This modest work addresses a theme well known in French didactic as a foreign language "teaching of grammar" which is an obligatory path for anyone willing to learn a language.

Within this general framework, we are interested in explicit and implicit teaching of grammar for the third year middle school learners in order to see the type of education reserved for the Grammar during that year.

In the survey we conducted, we found that the first year program places great emphasis on the teaching of grammar and reserve explicit and inductive teaching. It also showed that only a small number of students are really interested in grammar courses.

The key words: Grammar, teaching approach, explicit, implicit, deductive, inductive